



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/EX/(45)/1  
22 octobre 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT**

Quarante-cinquième réunion directive

Genève, 13 novembre 2008

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

**I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE\***

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Financement du développement: Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.
3. Rapport du Conseil sur sa quarante-cinquième réunion directive.

**II. ANNOTATIONS**

**Point 1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

1. L'ordre du jour provisoire de la session figure dans la section I plus haut.

*Documentation*

TD/B/EX(45)/1 Ordre du jour provisoire annoté

**Point 2. Financement du développement: Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey**

2. À la cinquante-cinquième session du Conseil du commerce et du développement, qui vient de s'achever, les États membres de la CNUCED ont déclaré vouloir acquérir une meilleure

---

\* Le présent document a été soumis à la date indiquée ci-dessus en raison de l'approbation de l'ordre du jour par le Bureau élargi du Conseil le 8 octobre 2008.

compréhension de l'actuelle crise financière et rechercher d'éventuelles mesures pour en réduire l'impact sur leur économie. Ils se sont également inquiétés des incidences négatives de la tourmente financière sur les efforts déployés pour assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Dans ce contexte, la possibilité a été évoquée de convoquer une réunion de la CNUCED à cette fin et, surtout, pour contribuer à la préparation de la Conférence de suivi sur le financement du développement. Bien que le processus préparatoire de la Conférence soit bien avancé, la crise financière récente ne peut être ignorée, et il semble pertinent que la CNUCED contribue, dans une perspective de développement, aux efforts visant à endiguer la crise, et détermine comment elle peut mieux servir les pays en développement face à la crise.

3. À la réunion du Bureau élargi du Conseil du 8 octobre 2008, il a été décidé de convoquer une réunion directive du Conseil le 13 novembre 2008, dont l'objectif principal serait de permettre aux États membres d'examiner les conséquences de la crise financière actuelle pour le développement et pour le financement du développement du point de vue des domaines de compétence de la CNUCED – commerce et développement et questions associées dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable – et de transmettre les vues exprimées aux responsables de la préparation de la Conférence et à la Conférence elle-même.

4. Dans ce contexte, le secrétariat a établi une note thématique – TD/B/EX(45)/2 – portant sur les six chapitres du Consensus de Monterrey, ainsi que sur la crise financière et ses conséquences pour les pays en développement.

5. Le résultat de la réunion directive se présentera sous la forme d'un résumé du Président, qui sera distribué aux États membres et à la Conférence de suivi.

**Point 3. Rapport du Conseil sur sa quarante-cinquième réunion directive**

-----